

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/09/2011

Réception par le Prefet : 26/09/2011

Publication : 30/09/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-9-2-4

Séance du vendredi 23 septembre 2011

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **PÔLE VÉHICULE DU FUTUR - CONGRÈS DYNAMIQUE DU VÉHICULE ÉDITION 2011**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°2010-4-2-3 du 7 décembre 2010 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- alloue une subvention de 4 000 € à la Société des Ingénieurs de l'Automobile pour l'organisation du congrès Dynamique du Véhicule 2011,
- prélève les crédits sur le chapitre 65, nature 6574, fonction 93, programme F728 du Budget Départemental

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions